



## Avis de Soutenance

Madame LIDIA DANILA

Aménagement de l'espace, urbanisme

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Cohésion territoriale et dynamiques d'intégration dans une « région nouvelle » fusionnée, les Hauts-de-France. Stratégies, modes de gouvernance, orientations spatiales*

dirigés par Monsieur Bernard REITEL

Soutenance prévue le **jeudi 05 septembre 2024** à 14h00

Lieu : Université d'Artois, 9 Rue du Temple, 62000 Arras

Salle : des colloques I0.06, Maison de la recherche.



### Composition du jury proposé

M. Bernard REITEL	Université d'Artois	Directeur de thèse
Mme Anna GEPPERT	Sorbonne Université	Rapporteuse
M. Marc DUMONT	Université de Lille	Rapporteur
M. Philippe SUBRA	Université Paris 8	Examineur
M. Xavier DESJARDINS	Sorbonne Université	Examineur
M. Pierre-Jean LORENS	CESER Hauts-de-France	Invité

### Résumé :

La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions et les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 ont bouleversé le paysage institutionnel de la France en réduisant le nombre de régions de 22 à 13. Parmi ces dernières, 6 ont vu leurs périmètres inchangés, tandis que les autres résultent de la fusion d'anciennes régions. Les nouvelles régions fusionnées ont été confrontées à une situation inédite : les compétences élargies attribuées par la NOTRe ont été appliquées sur un périmètre étendu par de nouvelles équipes politiques élues en décembre 2015. Cette thèse cherche à dresser un premier état des lieux de ces « nouvelles régions » quelques années après leur création en s'appuyant sur l'exemple des Hauts-de-France. L'objectif est d'interroger les modes de gouvernance et les dispositifs mis en place en mobilisant deux concepts, l'intégration et la cohésion. D'une part, il s'agit de vérifier si la création des Hauts-de-France a permis une intégration institutionnelle et spatiale des anciennes régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. D'autre part, nous souhaitons voir quel est le degré de cohésion de la nouvelle région fusionnée. Ce travail repose tant sur l'analyse de documents stratégiques d'aménagement du territoire que sur des entretiens semi-directifs menés avec des élus et des cadres administratifs de collectivités territoriales. La thèse montre que le processus d'intégration, qui est pour l'instant inachevé, dépend des stratégies menées par les instances régionales, du mode de relations entre les différentes échelles des pouvoirs publics et qu'il ne peut aboutir que s'il s'inscrit dans la longue durée.